Engagement de payement 2023-2024

Nom :	Prénom

Le tarif de l'internat s'élève à 3200,- € par an, Afin d'éviter des tarifs mensuels variables, nous calculons une moyenne **de 320 euros par mois.** En cas de paiement en une fois en septembre, une réduction est accordée.

Le montant de la pension est alors de 3000,- €

• Le prix comprend :

La nourriture (4 repas par jour), le logement, les charges, l'étude dirigée, l'encadrement des activités, la surveillance et les assurances.

Modalités :

Quelle qu'en soit la forme (espèces, bancaire, chèque), le paiement doit être effectué de préférence **pour le 25 du mois précédent**. Si toute fois cela n'est pas possible un accord peut se faire avec l'économe par écrit.

• Les paiements se font :

par mandat de prélèvement : IBAN BE20 1996 5243 8156

BIC CREGBEBB

Frais de dossier administratif

Une somme de 50 euros est réclamée dès l'inscription et est non remboursable.

• La caution :

Une caution de 270,- € sera demandé, elle finalisera l'inscription et sera rendue à la fin de l'année si :

- L'élève termine sa scolarité en juin
- L'élève n'est pas exclu de l'internat
- L'élève n'a commis aucune dégradation à l'internat

_

En cas de non respect de l'engagement

Si pour la fin du mois écoulé la preuve du règlement de la pension n'est pas en notre possession, le contrat peut être rompu et l'interne ne réintègre pas l'internat dès le mois qui suit, la caution est forcément perdue.

Signature des responsables